

UN MONDE RETROUVÉ ?

Anne Mélice
Anthropologue

Résumé : Vivre au cœur des ateliers d'Article 23, c'est éprouver que la reconnaissance en constitue l'un des enjeux fondamentaux. Dans le sillage de mon texte précédent intitulé « À la recherche d'un monde perdu », je dessine et analyse ici les modes de reconnaissance que j'ai observés au sein des ateliers d'Article 23, et je tente d'en mesurer la portée. Mais j'en interroge aussi les limites éventuelles au-dehors.



Cette analyse s'inscrit dans la thématique :

RECONNAISSANCE ET ÉMANCIPATION

Cette analyse est téléchargeable sur www.psychiatries.be
1ère édition, novembre 2016

Editeur responsable :
Centre Franco Basaglia asbl, Chaussée des Prés 42-44, 4020,
Liège.
Courriel : info@psychiatries.be

Avec le soutien de :



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Leur quête d'une « place » dans la société, ou, peut-on dire, leur désir d'une reconnaissance personnelle, sociale ou professionnelle¹, plusieurs parmi celles et ceux que j'ai rencontrés au sein des ateliers « HORECA » et « Bâtiment » de l'asbl Article 23², n'y renoncent pas. « Retrouver une place », c'est précisément l'une des raisons qui motivent et animent leur présence quotidienne dans ce lieu.

Je l'ai observé, relevé dans leurs récits : la reconnaissance se dessine, elle est davantage qu'une promesse dans les modes de relation que ménagent les ateliers d'Article 23. Provisoirement à tout le moins. Durablement, a-t-on envie d'espérer.

UNE IDENTITÉ DÉLESTÉE DU PASSÉ COMME FACTEUR DE RECONSTRUCTION IDENTITAIRE ?

Au sein d'Article 23, cette reconstruction est favorisée, estiment beaucoup d'entre eux, par le souci, qui a valeur de principe, de ne pas les figer dans ce qu'ils sont. Dans ce qu'à un moment ou depuis toujours, on a fait d'eux. En tout cas, dans leur image défaite qu'ils traînent avec eux. Ici, c'est un principe et nul n'y déroge : personne, ni les formateurs, ni les autres stagiaires, n'a à connaître ni le vécu, passé ou présent, des uns et des autres, non plus que les motifs, quels qu'ils soient, qui justifient leur présence dans les ateliers d'Article 23. Ce principe contribue à faire table rase d'un passé douloureux, qui pèse sur eux comme un destin, une fatalité, et dessine sur eux un stigmate ineffaçable. Il constitue peut-être la condition *sine qua non* pour se déprendre des souffrances qui les accompagnent comme une ombre. De ce principe, l'un d'eux me dit :

« À Article 23, les gens c'est du gâteau, c'est un bonheur. Les gens n'ont pas d'étiquettes. Les gens ne savent pas qui tu es, d'où tu viens, ce que tu as fait. On n'est pas ici pour raconter son passé : sinon le passé va "remonter". On te verra toujours comme ce que tu as été et pour ce que tu as fait ».

Je m'interroge. S'agirait-il de gommer les singularités existentielles en promouvant l'anonymat ? L'anonymat signifierait l'effacement des personnalités ; l'absence d'identité, de singularité, de personnalité. Mais il me semble que, tout au contraire, à Article 23, on rencontre des femmes et des hommes, sinon délestés de leur passé, autorisés du moins à se rencontrer sans préjugés. Beaucoup me disent carrément qu'il s'agit là d'une expérience qui leur est littéralement salutaire, qu'ils ont besoin de cette « coupure » avec leurs problèmes,

¹ J'ai évoqué cette « quête » dans mon texte intitulé « À la recherche d'un monde perdu », Centre Franco Basaglia, téléchargeable sur www.psychiatries.be

² L'Asbl Article 23 de Liège est un dispositif local d'insertion par le travail. Des formateurs professionnels encadrent une trentaine de stagiaires au sein de trois ateliers (Horeca, métiers du bâtiment et métiers de la communication). Tout comme le Centre Franco Basaglia, l'Asbl Article 23 est membre du "Mouvement pour une Psychiatrie Démocratique dans le Milieu de Vie". Pour plus d'informations, cf. le site de l'asbl à l'adresse URL suivante : <http://www.article23.eu/index.php/mission>

même dans cet espace-temps qu'ils savent provisoire, qu'ils ont besoin de « sortir de chez eux », et que sortir de chez eux, c'est sortir de ce qu'ils ont vécu, c'est, me disent-ils souvent, arrêter de « tourner en rond ». Ce que j'ai observé ce sont des femmes et des hommes qui s'activent à communiquer entre eux dans leurs singularités restaurées. Ils s'entretiennent ici sur ce qui se passe sur le chantier, en cuisine ou en salle, sur leurs projets, sur ceux qu'ils aiment, mais aussi, parfois, d'un geste large, sur le monde qui les déborde à perte de vue.

Ce principe, j'y vois désormais une manière de contrarier les sortilèges cachés de l'impératif de l'aveu, dont Michel Foucault a mis en lumière les fonctions de contrôle, de coercition et d'assujettissement :

« Il faut se faire une représentation bien inversée du pouvoir pour croire que nous parlent de liberté toutes ces voix qui, depuis tant de temps, dans notre civilisation, ressassent la formidable injonction d'avoir à dire ce qu'on est, ce qu'on a fait, ce dont on se souvient et ce qu'on a oublié, ce qu'on cache et ce qui se cache, ce à quoi on ne pense pas et ce qu'on pense ne pas penser. Immense ouvrage auquel l'Occident a plié des générations pour produire [...] l'assujettissement des hommes »³.

Quelques-uns parmi les stagiaires, plus rares, n'adhèrent pas, il est vrai, à ce principe. C'est qu'ils ne parviennent pas à se défaire de leur identité d'êtres en souffrance qui reste fondamentalement la leur et dont ils désirent qu'elle soit, elle, précisément reconnue :

« On me dit de ne pas parler de mes problèmes au travail. Que pour parler, je dois aller voir un psy. Je n'aime pas qu'on doive séparer le travail de la vie privée. Ou qu'on m'interdise de parler de ma vie privée, parce que sinon de quoi je vais parler ? Je dis que je n'ai rien de positif à raconter sur ma vie, alors qu'est-ce que je vais raconter ? Je n'ai jamais été heureuse dans ma vie. C'est la réalité. Je ne vais pas dire le contraire. Le bonheur, je ne connais pas ».

La contrainte principielle du silence, il arrive aux stagiaires de la déjouer. Durant les moments informels où le travail s'interrompt, pendant les pauses et les repas, et au sein de petits groupes affinitaires qu'ils forment, il leur arrive d'évoquer sans réticence leurs souffrances. Mais la confession se fait alors parole libre, dénuée, dans ce cadre, de toute contrainte sociale. Elle se délivre au cœur de l'informel des affinités partagées.

Parfois même, c'est au cœur du travail que les membres du groupe se livrent et s'abandonnent subitement, que leur parole se libère sans trop de retenue. Mais alors, je l'ai aussi constaté, la confiance opère volontiers sur le mode de la dérision. Et là aussi, aurais-je envie de dire, cette parole libérée est salutaire : les relations à plaisanterie – dont j'ai montré ailleurs⁴ qu'elles constituent l'une des modalités relationnelles fondamentales dans les ateliers

³ Foucault, Michel, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 78 sq.

⁴ Cf. mon texte intitulé « "Je te porte dans moi comme un oiseau blessé" (Aragon) », Centre Franco Basaglia, septembre 2016, téléchargeable sur www.psychiatries.be

d'Article 23 – traduisent la capacité des stagiaires à miner, en s'en distanciant, en les rejouant et en les déjouant, les identités qui leur ont été assignées du dehors.

REGARDS ET ACTES BIENVEILLANTS

Beaucoup d'entre eux m'ont confié – ce que j'avais par ailleurs moi-même observé⁵ – avoir trouvé à Article 23, un lieu où ils se sentent, disent-ils, « respectés », « valorisés », « appréciés » et « aimés ». Et, ils y insistent, leur peur des autres s'atténue : autrui ne leur apparaît plus, exclusivement du moins, comme une source de danger ou comme un foyer de mépris. Je reproduis les propos de quelques stagiaires :

« À Article 23, on ne se moque jamais de moi. Globalement, ils sont tous gentils ».

« Être ici, ça m'aide beaucoup. Avant j'étais triste. Je n'étais pas bien. Je ne sortais pas souvent. J'avais difficile de rester là où il y a beaucoup de monde. Ici, je me sens adaptée. On me fait rire. On rit. Quand je viens ici, je suis un peu heureuse. Et j'apprends à bien cuisiner. J'ai compris que c'est mieux d'être avec des gens. Je continue d'avoir peur des gens mais moins ».

« Ici [à Article 23], on essaie de me donner confiance en moi [...] On me dit que la première chose dans le travail, c'est d'avoir confiance en soi. Mon formateur m'a dit un jour : "Quand je t'engueule, j'aimerais que tu me répondes, que tu t'affirmes, par exemple en me demandant pourquoi je t'ai dit ça ou ça" [...] ».

« Avec les autres stagiaires, tout va bien. Pas d'incompréhension. On se respecte mutuellement. On fait de l'humour mais toujours avec respect. C'est pareil avec les formateurs. Par les formateurs, je me sens aimé. Si j'arrive en retard, ils prennent le temps de m'appeler, de savoir ce qui m'est arrivé. Normalement, ça devrait être moi qui appelle. Or c'est eux. Ça pour moi, c'est incroyable. Ça montre l'affection qu'ils ont pour moi. Ça me montre qu'ils ont le souci de moi. [...] Quand je vais finir mon stage, je vais regretter l'ambiance d'Article 23. C'est un lieu où il y a beaucoup d'ambiance, beaucoup d'affection. Ici, je n'ai jamais ressenti d'oppression, ni quelqu'un qui me rejette ou me dit quelque chose de choquant ».

On touche ici à l'une des sphères fondamentales de la reconnaissance qu'a dégagée Axel Honneth, « la sphère de l'amour, de l'amitié ou de ce que les sociologues appellent la "sociabilité primaire" », rappelle Olivier Croufer. Dans cette sphère, ajoute-t-il, « la reconnaissance apporte de la confiance en soi en rapport à la singularité des personnes »⁶.

Dans cette perspective, Pierre Bourdieu a montré que ce qu'il appelle « l'expérience de

⁵ J'avais déjà soulevé dans un de mes textes, que j'ai observé de la part des formateurs d'Article 23 des actes et des paroles traduisant une « sensibilité à la vulnérabilité des personnes » qui caractérise la pratique du *care*. J'avais aussi fait remarqué qu'en me plongeant parmi eux, je fus saisie de constater un respect généralisé à l'égard des singularités des uns et des autres, ainsi que l'absence des enjeux de concurrence classiques dans le monde du travail. Enfin, pour comprendre les sens des « relations à plaisanterie » qui dominent au sein d'Article 23, j'avais invoqué l'analyse de Radcliffe-Brown selon lequel « cet "antagonisme joué" et sa "répétition régulière" » est « est la contrepartie d'une amitié réelle », *Ibid.*

⁶ Croufer Olivier, « Qu'est-ce que protéger (2) : des sphères de la reconnaissance », Centre Franco Basaglia, juin 2014, pp. 3-4.

l'amour et de l'amitié »⁷ opère comme « une mise en suspens » des rapports de force. Ce que Bourdieu dit ainsi de l'amour et de l'amitié rencontre, me risquerais-je à écrire, ce que j'ai observé au sein des ateliers d'Article 23. Il s'y agit d'une trêve dans les luttes, que Bourdieu, de façon inattendue pour son lecteur assidu, qualifie de « miraculeuse ». Et la métaphore de l'insularité qu'il adopte vaut aussi pour Article 23 : on en parlerait volontiers comme de cette « Île enchantée », qu'il décrit « arrachée aux eaux froides du calcul ». Un monde clos et autarcique, qui, continue encore Bourdieu, est le monde « de la reconnaissance mutuelle, qui permet, comme dit Sartre, de se sentir "justifié d'exister", assumé jusque dans ses particularités les plus contingentes ou les plus négatives [...] »⁸. Bourdieu, je pense, vise à dégager ici une sphère de résistance aux rapports de force sociaux et à faire à la liberté sa part, fragile mais socialement essentielle.

DES LIMITES DE LA RECONNAISSANCE

Mais aussi, je dois m'interroger. Sans complaisance, lucidement, il me paraît s'imposer d'interroger les limites mêmes de la reconnaissance.

Car, enfin, la reconnaissance supprime-t-elle la domination ? L'amitié elle-même n'y suffit peut-être pas toujours. L'esclave aussi, objectait Sartre, « peut être l'ami (le serviteur dévoué qui se ferait tué pour moi) »⁹. Si les amitiés que les stagiaires ont nouées dans l'espace protecteur des ateliers d'Article 23 s'avèrent salutaires, qu'en sera-t-il dehors où la concurrence se fait de plus en plus exacerbée ?

Ces femmes et ces hommes ici reconnus, une fois au-dehors dans le monde du travail, ils en ont conscience, ce sont, quelquefois, des « maîtres » qui les attendent. C'est que le monde du travail, la plupart d'entre eux l'ont déjà expérimenté avant que les accidents qui ont frappé leur vie les contraignent à s'en retirer. Comment ne pas soupçonner comme Emmanuel Renault, la ruse de l'assujettissement sous le masque de la reconnaissance ? « À l'heure où le nouveau management utilise la promesse de reconnaissance comme technique de gestion du personnel, voire de domination, la question devient brûlante, et exige sans doute de distinguer reconnaissance véritable et "reconnaissance comme idéologie" »¹⁰. Tous, il faut le constater,

⁷ Bourdieu, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, « Points-Essais », 2002 (1^{ère} éd. 1998), p. 149. Commentant ce « Post-scriptum sur la domination et l'amour » du livre de Bourdieu, Jean-Louis Fabiani constate, non sans étonnement, que « Bourdieu semble méconnaissable dans ce texte, comme s'il voulait faire une pause dans le déterminisme [...] » (Fabiani, Jean-Louis, *Pierre Bourdieu. Un structuralisme héroïque*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2016, p. 261).

⁸ *Ibid.*, p. 150.

⁹ Sartre, Jean-Paul, *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 390.

¹⁰ Renault, Emmanuel, « La reconnaissance au cœur du social », in *Mensuel*, n°172, juin 2006, p. 4. URL : <http://www.irepspdl.org/docs/Fichier/2015/4-150319034955.pdf>

n'envisagent pas leur avenir avec confiance. Leur désir de travailler au-dehors est bien là, ils tiennent à m'en assurer. Mais ils redoutent la rudesse de ceux qui les dirigeront. Ils le savent, ils le redoutent, ils me le disent :

« Ça me fait peur d'aller ailleurs [qu'à Article 23]. Mais si on me le propose, je pense que j'irai. Ça dépend de l'endroit. J'ai besoin d'avoir un soutien. J'aurais peur d'un chef un peu speed. Ici c'est plus cool ».

« J'ai besoin d'un métier dans un milieu sécurisant. [...] J'ai peur dans le monde du travail car je ne sais pas m'affirmer. [...] Ce n'est pas parce qu'on est gentil avec les gens qu'ils vont t'apprécier. Au contraire, parfois, ils ne te respectent pas. Ils préfèrent qu'on leur tienne tête. [...] J'ai peur de ce qu'on va profiter de moi, car je ne sais pas dire les choses en face. Il suffit qu'on me regarde méchamment pour que je bloque. Je me tais et je me dis "c'est le patron". En somme, je n'ai pas de caractère. Or dans le monde du travail, faut pas se laisser faire, sinon on va te bouffer ».

Enfin, si l'espace professionnel des ateliers d'Article 23 leur ménage la possibilité de que le silence soit fait sur leur passé, en ira-t-il de même dans le monde professionnel au-dehors ? L'une des stagiaires m'a exprimé l'inquiétude qui la tourmente. Comment interprétera-t-on son passage par une structure comme Article 23, marquée du sceau de la santé mentale ? Ne s'en trouvera-t-elle pas à nouveau stigmatisée au-dehors ?

Je suis impressionnée, admirative, je suis partie prenante. Je l'ai observé et ils me l'ont donné à entendre en toute confiance : ils sont, au cœur des ateliers, enfin « reconnus », en tant que sujets, dirais-je, reconnus dans leurs singularités restaurées. « Si la reconnaissance comporte simultanément une dimension d'intégration et d'approbation sociales, on soutiendra », avancent Christian Lazzeri et Alain Caillé, « que l'estime de soi constitue la traduction subjective de l'acte de reconnaissance »¹¹.

Retrouver l'estime de soi, ce n'est décidément pas peu de chose.

¹¹ Lazzeri, Christian, et Caillé, Alain, « La reconnaissance aujourd'hui. Enjeux théoriques, éthiques et politiques du concept », *Revue du MAUSS*, n° 23, 2004/1, p. 93.